



JULIE GRALL – DOCTORANTE À RENNES

STAPS (Histoire) – En cours

Histoire du badminton en France (1898 - 1979)

La thèse débutée en septembre 2012 avait pour objectif initial d'éclairer les différentes phases de construction de l'institution fédérale du badminton en France, jusqu'à la (re) naissance de la Fédération Française de Badminton, en 1979, voire même d'envisager son introduction dans le giron des pratiques olympiques à l'aube du XXI^e siècle. Les différents réseaux d'acteurs ont émergés, ainsi que les leviers politiques et sportifs qui ont été actionnés afin de promouvoir la diffusion de ce sport en France. Le recueil d'archives et les entretiens menés ont permis de dégager une récurrence forte dans la construction de l'activité. Les sources laissent en effet transparaître des difficultés sur le terrain des représentations du badminton. En effet, la pratique est considérée, dans de nombreux discours, comme un jeu, facile et enfantin. Aujourd'hui encore, on en parle parfois comme un « sport de plage ».

La thèse s'articule ainsi autour de la visibilité et de la représentation de l'activité, des valeurs qui lui sont attribuées, autour des mécanismes qui pérennisent ou renouvellent ces dernières et qui ont pour conséquence le maintien du badminton dans un « entre-soi » avant de devenir une activité accessible à tous. Tout se passe comme si le badminton empruntait la trajectoire de nombreux sports modernes qui connaissent une ferveur populaire et une visibilité en France sur cette période. La trajectoire institutionnelle de l'activité s'avère être un levier pour lui attribuer des caractéristiques de « vrai sport » (structuration d'une instance fédérale, création de clubs, instauration d'un calendrier de compétitions, etc.). Les acteurs au cœur de ces structures sont convaincus de la portée sportive de l'activité et tentent de véhiculer cette image pour en développer la pratique, d'abord dans une sphère intime puis dans un objectif de rayonnement national. Toutefois, si le badminton présente des valeurs sportives dans la pratique, elles ne sont connues que par une sphère restreinte. Autrement dit, il s'observe un décalage réel entre les discours des pratiquants « convaincus » et les représentations des personnes qui découvrent l'activité sans ne jamais s'être essayé à l'exercice. Nous supposons que ce confinement du badminton, tout au long de la période étudiée, est le résultat d'un ensemble de mécanismes qui en donnent et entretiennent une image de jeu peu sérieux ou de sport second. Le premier frein au développement du badminton est son phagocytage par le lawn-tennis qui s'impose rapidement comme le sport de raquette majeur. Le badminton est alors souvent défini en comparaison au tennis et à sa puissante fédération, de laquelle il est d'ailleurs sous tutelle pendant plus de trente ans. Ainsi, badminton ne se constitue pas sa propre image. Le second mécanisme mis en évidence est en lien étroit avec le précédent. Fervents promoteurs du badminton, les acteurs impliqués dans sa sphère institutionnelle présentent la plupart une filiation en tant que pratiquant ou dirigeant du monde tennistique. En luttant pour promouvoir le badminton face au tennis, dans un cercle qui touche essentiellement des convaincus de tennis, ils entérinent finalement l'image de l'activité comme sport second voire un jeu d'enfants et ne parviennent pas à sortir de cette emprise. Des paradoxes s'observent dans les discours allant dans le sens d'une complémentarité du badminton envers le tennis : tantôt vanté pour les hommes, tantôt vanté pour les femmes, les enfants, les valeurs attribuées au badminton sont multiples et ne permettent pas de dessiner les contours nets de la pratique. L'effet est même inverse et rappelle l'héritage des jeux de volants.

Mise à jour le 1 décembre 2016